



EDITO

« L'AIR DU TEMPS »

....relativisons un peu....

En cette période de rentrée, et malgré l'été qui perdure, les feuilles d'impôts divers tombent en même temps que celles des arbres.

A St Laurent, peu de récriminations, nous en convenons, tant il est vrai que les taux communaux d'impôts sur les ménages restent peu élevés et n'augmentent que rarement. Pourtant, on entend quelques remarques sur la TEOM (taxe sur les déchets), plus ou moins justifiées.

A préciser : cette taxe n'est pas votée par le conseil municipal, mais par le conseil communautaire (Communauté de communes de la Côte-du-Rhône Garquoise).

Mais, bien qu'il soit toujours désagréable de déboursier quelques centaines d'euros annuels pour cette TEOM, relativisons un peu.

Un Français, donc un St Laurentais, moyen produit peu ou prou 300 kg de déchets par an. Ces déchets sont collectés, traités, y compris via la déchetterie et les points d'apports (verre, journaux...), pour nous débarrasser de notre « immonde » production, et ceci pour une moyenne d'environ 7 euros par semaine et par foyer.

Par comparaison, observons ce que nous mettons par semaine dans des dépenses moins utiles et bien moins nobles, que j'éviterai de citer pour ne pas stigmatiser, et nous nous apercevons que la mise reste modeste au regard des commodités pour chacun, et de la protection de notre Environnement, dont je ne suis pourtant pas un fanatique, vous le savez !

Des économies sur ce service peuvent vraisemblablement être encore réalisées, mais il faut bien se rendre à l'évidence que la prise de conscience écologiste et la multiplication des Grenelle de l'Environnement nous amèneront vers de plus en plus de dépenses dans ce domaine

Sentiments cordiaux,

Michel Anastasy

L'ACTUALITE

LA RENTREE SCOLAIRE : DES EVOLUTIONS A IMAGINER



Effervescence traditionnelle en cette rentrée 2011, mais un peu plus que d'habitude en raison de la création d'une classe élémentaire, que nous avons officiellement apprise...deux jours après la rentrée !

Heureusement, enseignants et municipalité avaient anticipé la décision de l'inspection d'académie, et tout est rapidement rentré dans l'ordre, avec une parfaite réactivité de l'équipe pédagogique pour réorganiser les classes. La mairie, quant à elle, a rapidement déménagé le local informatique pour en faire une salle de classe.

Par ailleurs, nous avons engagé la réflexion de l'extension du groupe scolaire dans ses trois dimensions : agrandissement de la maternelle, de l'élémentaire et de la cantine. A suivre...

Enfin, la modification des horaires scolaires fait coïncider l'arrivée des véhicules accompagnant les enfants au primaire avec le passage des bus des collèges, ce qui « engorge » quelque peu l'entrée de la Place Vigan-Braquet. Des aménagements devront être trouvés pour fluidifier la circulation à cette heure de pointe, en concertation avec nos partenaires des transports scolaires et publics.

LA MAISON DU TERROIR : UNE NOUVEAUTE SOUS PEU



St Laurent acquiert peu à peu une dimension touristique de plus en plus affirmée (hôtels, maisons d'hôtes, restaurants, commerces et services, animations...). Dans cette optique, mais aussi pour les St Laurentais, nous avons imaginé au début de ce mandat la création d'un commerce de produits du terroir au cœur du vieux village. L'idée étant que le centre historique se prête bien mieux à l'accueil d'activités liées aux loisirs, aux plaisirs et au tourisme, qu'à celles des besoins quotidiens, pourvus par ailleurs. **Cette idée va devenir réalité.** La commune va louer les locaux de l'ancienne pharmacie, deux superbes salles voûtées, pour y installer, en plus du local administratif de l'Office du Tourisme, une **MAISON DU TERROIR.**

Les producteurs locaux et régionaux que nous contacterons et qui le souhaitent, à l'exception des denrées périssables bien sûr, pourront disposer de cette « vitrine » pour leurs produits.

Gageons que cette activité n'intéressera pas seulement nos visiteurs, mais aussi nombre de St Laurentais, et sans doute des habitants des villages voisins.

L'ouverture de ces locaux devrait être effective dans les toutes prochaines semaines. Avant Noël si possible !

➤ **Vendredi 7 octobre** : à partir de 8h30 opération brioches Place du Fossé et 16h30 devant le groupe scolaire Charles Odoyer, organisée par le CCAS.

➤ **Samedi 15 octobre** : 9h00 Forum des associations au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia.

➤ **Samedi 15 octobre** : 21h00 Ciné plan au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia, organisé par la mairie .

➤ **Jeudi 20 octobre** : 15h00 Semaine bleue. Thé dansant au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia organisé par le CCAS.

➤ **Samedi 29 octobre** : à partir de 20h00 Soirée Disco au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia organisée par le Comité des Fêtes.

➤ **Dimanche 6 novembre** : 15H00 Loto paroissial au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia organisé par la Paroisse.

➤ **Vendredi 11 novembre** : 11H00 Commémoration Monument aux Morts.

➤ **Vendredi 11 novembre** : 14h30 Concours de Belote au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia organisé par le comité des fêtes.

➤ **Vendredi 18 novembre** : 20h30 "Au Théâtre s'asseoir" au Centre Socio Culturel organisé par l'Office de Tourisme et la municipalité.

➤ **Dimanche 20 novembre** : 15H00 Loto Amicale des Retraités au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia.

➤ **Samedi 26 novembre** : 15H00 Loto Amicale des Parents d'élèves au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia.

➤ **Vendredi 2 décembre et samedi 3 décembre** : Téléthon soirée du 2 décembre et journée du 3 décembre au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia, organisé par le C.C.A.S.

➤ **Dimanche 4 décembre** : 17h00 Concert St Nicolas à l'Eglise.

➤ **Dimanche 11 décembre** : 9h00 Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes.

➤ **Vendredi 16 décembre** : 12h30 Repas du C.C.A.S au Centre Socio-Culturel Pierre Garcia. Les résidents St Laurentais de plus de 65 ans non inscrits sur les listes électorales peuvent se faire inscrire à l'accueil de la mairie pour cette manifestation.



Alertes téléphoniques

Inondations, incendies, etc...

RAPPEL : les personnes qui n'ont pas encore communiqué leurs coordonnées téléphoniques ou bien ceux qui ont changé de numéro, sont priées de les transmettre au plus tôt au secrétariat de la mairie.

Rectification d'adresse ou d'état civil

RAPPEL Dans le cadre de la refonte des listes électorales prévue début mars 2012, une nouvelle carte sera remise à chaque électeur. Si vous constatez une quelconque erreur d'adresse ou d'état civil, ou si vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune, veuillez en informer la mairie.

Chiens dangereux

Les propriétaires de chiens dangereux de 1ère et 2ème catégories doivent signaler leur animal en mairie.

Pour les chiens déjà déclarés, il est indispensable de fournir chaque année :

- copie de l'attestation d'assurance
- copie du carnet de santé à jour.

Ecole de football

Bénévoles du RCSL et municipalité ont mis le « paquet » pour lancer cette école. Une centaine de jeunes St Laurentais se retrouve dorénavant sur les stades chaque semaine.

Concours d'illuminations décorations extérieures des maisons et jardins de Noël

Vous souhaitez concourir ?

- Inscription auprès de la mairie jusqu'au **lundi 5 décembre 2011**.

- Passage du jury entre **le mardi 6 décembre et le vendredi 9 décembre 2011**.

- Remise des prix le **jeudi 15 décembre 2011 à 18h00**, en mairie salle des mariages.

Bons d'achat et autres lots.....

Recensement militaire

Tous les jeunes gens (garçons et filles) nés en octobre, novembre et décembre 1995 (16 ans révolus) doivent se présenter en Mairie avec une carte d'identité ou le livret de famille .

Délivrance des tickets de cantine et de garderie

En raison du changement des horaires scolaires, la vente des tickets cantine et garderie s'effectue en mairie les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8H15 à 11H45 auprès de Naziha, et le mercredi matin de 7H30 à 13H30 et durant ses absences, au groupe scolaire Charles Odoyer auprès d'Antonia BEKHTI.